

De bénéficiaire de l'aide sociale à bénévole



Une mesure de réinsertion vaudoise encourage les personnes à l'aide sociale à adhérer à des activités bénévoles. Des engagements qui comportent de nombreux effets encourageant le rétablissement du lien social.

© [Depositphotos](#)

Par **Anna Perrenoud**, conseillère en insertion, Bénévolat Vaud, Lausanne

« Ce que je retire de mon activité bénévole est la reconnaissance de ce que je peux apporter comme contribution et ça me fait du bien. Pour moi ça a été l'opportunité de me rapprocher du monde du social et de pouvoir y exprimer mes valeurs. » (Jean-Luc)

« Enfin, avec le bénévolat, contrairement aux mesures d'insertion, je peux trouver une activité qui me corresponde et que j'aurai choisie... » (Paola)

Positive, l'image du bénévolat, négative, celle de l'aide sociale ? Sans demi-mesure, c'est ce qui pourrait être conclu des témoignages de Jean-Luc et Paola, tous deux engagé-e-s dans des activités bénévoles de la mesure MACIT. Leurs propos témoignent en effet de leur expérience bénéfique du bénévolat, alors que les mesures d'insertion y revêtent plutôt une appréhension négative. Pourtant, MACIT reste, si ce n'est avant tout, une mesure d'insertion sociale au même titre que les quelque septante autres figurant dans le catalogue des mesures à disposition des assistantes et assistants sociaux du Canton de Vaud^[1]. Pourquoi souligner cette différence de terminologie ? Quelle valeur ajoutée le bénévolat peut-il apporter aux bénéficiaires de l'aide sociale ?

MACIT, acronyme de Mission d'action citoyenne, a vu le jour en 2009, sur l'initiative du Canton de Vaud, en collaboration avec Bénévolat Vaud pour sa mise en œuvre. Ce projet se situe à la croisée des missions de l'association, dont l'une d'entre elles consiste à contribuer à la mise en œuvre de l'article 70 de la Constitution vaudoise^[2], par le soutien et la promotion de la vie associative, le bénévolat et l'entraide. MACIT est une mesure d'insertion de type

Comment citer cet article ?

Anna Perrenoud, «De bénéficiaires de l'aide sociale à bénévole», REISO, Revue d'information sociale, publié le 28 novembre 2022, <https://www.reiso.org/document/9944>

rétablissement du lien social et s'adresse aux bénéficiaires de l'aide sociale éloigné·e·s du marché du travail, considéré·e·s comme non aptes à la réinsertion professionnelle. Ainsi que cette catégorie de mesure l'indique, c'est donc le lien social qui est priorisé, non le retour à l'emploi. Le projet soutient deux approches : l'une est de faciliter l'accès des bénéficiaires de l'aide sociale à un rôle dans la société, l'autre sensibilise le monde associatif sur cette partie moins visible de la population, afin de l'inclure au sein de ses équipes bénévoles.

Retrouver une place dans la société

Le bénévolat étant une notion clé du projet MACIT, il importe de s'y arrêter pour en saisir ses contours et profondeurs. Issu d'une longue tradition d'entraide, le bénévolat a longtemps été limité dans sa perception comme un travail gratuit non formalisé, altruiste, parfois apparenté à la foi chrétienne, souvent qualifié d'amateurisme, c'est-à-dire « sans préoccupation d'efficacité et de rendement » (Cortessis, Weber Guisan et Tsandev 2019, p. 27). Or c'est un secteur qui a beaucoup évolué au cours des dernières décennies et qui tend à être davantage reconnu et valorisé ^[3].

Selon la Déclaration universelle sur le volontariat de 2001, « le bénévolat est un élément essentiel à la société civile. Il concrétise les aspirations les plus nobles de l'humanité : la quête de la paix, de la liberté, de la sécurité et de la justice pour tous les peuples ». Allant dans le même sens, l'Observatoire du bénévolat en Suisse 2020 relève que le travail bénévole est devenu incontournable, si ce n'est indispensable. De nombreuses tâches de service public en dépendent, tout comme la plupart des activités des associations et autres organisations non gouvernementales, en particulier pour les services d'aide et d'assistance dans le domaine social. Les statistiques le démontrent : 39% des Suisses âgé·e·s de 15 ans et plus ont une activité formelle dans des associations ou organisations ; 46% accomplissent un travail bénévole informel (soins ou accompagnement a? des personnes hors du cadre d'associations ou d'organisations), ou en aidant ponctuellement lors de manifestations ou d'événements.

La définition complète retenue par Bénévolat Vaud est que le bénévolat est une activité non rétribuée et librement choisie, qui s'exerce en général au sein d'un organisme à but non lucratif.

Cette notion du librement choisi est un point crucial dans la conception du bénévolat. Et elle prend une dimension toute particulière dans un contexte de dispositif social, où la contrainte de retrouver une autonomie économique est omniprésente, tant pour la personne bénéficiaire de l'aide sociale que pour l'assistant·e social·e en charge de développer un plan d'action personnalisé. Or, de nombreuses études montrent que les bénéficiaires de prestations sociales vivent l'accompagnement comme « profondément ambigu, comme un contrôle davantage que comme une aide... » (Keller, 2016, p.5)

Ainsi, la mise en place d'une activité bénévole dans le cadre d'une mesure d'insertion n'est pas anodine. Elle représente une petite fenêtre d'autonomie dans un système d'aide sous contrainte, qu'elle soit réelle ou perçue. Cette liberté de choix est importante dans le projet MACIT, avec une intention claire de stimuler un processus de valorisation personnelle, d'individuation, voire de rétablissement du pouvoir d'agir. Si le bénévolat est reconnu comme essentiel à la cohésion sociale, il peut aussi s'avérer très bénéfique pour les personnes bénévoles elles-mêmes. Pour les individus en marge de la société, plus particulièrement, il permet, entre autres, de recréer des contacts sociaux, de retrouver un rythme, de sortir de l'isolement, de se changer les idées d'une routine médicalisée et de renforcer la confiance en soi.

Au-delà de la singularité du profil et du parcours de chaque bénéficiaire, ce sont des besoins similaires qui sont régulièrement exprimés. Dans de nombreux cas, ils sont corrélés d'un désir impérieux de se sentir utile, d'apporter sa contribution, en somme de retrouver une place valorisée et valorisante dans la société. Par ailleurs, l'engagement bénévole peut aussi « agir comme une possible réparation ou compensation de la sphère professionnelle » (Weber Guisan, 2018, p. 216) et même privée, par rapport à d'anciens délits et à la suite d'une peine carcérale ^[4].

S'engager pour retrouver confiance

Ainsi que les témoignages cités plus haut l'ont mis en exergue, s'engager en tant que bénévole ouvre donc une réouverture à l'autre, tout en répondant à des besoins essentiels au bien-être humain et social. Denise, bénévole MACIT, rapporte qu'elle est à chaque fois remerciée pour son aide, et parce qu'elle n'en a pas l'habitude, cela lui donne confiance, surtout après tant d'années de recherche d'emploi et de mesures de réinsertion infructueuses. Ces mots encourageants participent au sentiment d'appartenance à la société : « La reconnaissance n'est pas seulement une politesse que l'on fait aux gens : c'est un besoin vital » (Taylor, 1992/1997, cité par Weber Guisan 2018, p. 88).

La plupart du temps, les bénéficiaires MACIT n'en sont pas à leur première mesure d'insertion. Ce qu'ils et elles relèvent apprécier particulièrement dans ce projet, c'est de pouvoir agir dans un environnement ordinaire, aux côtés de personnes bénévoles lambda. L'ensemble des volontaires est rassemblé par une cause commune, non en raison de leur statut socio-économique. Inséré-e ou désinséré-e, cette considération devient secondaire. Par ailleurs, cet environnement ouvert donne un semblant de normalité au quotidien. Sylvie en témoigne : « Quand mon fils m'a demandé ce que je faisais cet après-midi, je me suis surprise à m'entendre dire car j'allais travailler ! Cela faisait longtemps que je n'avais pu dire cela, ça fait du bien ! ». Dès lors, loin de l'idée d'un travail désorganisé, conditionné au bon vouloir des volontaires, voire d'un loisir, le bénévolat implique en réalité un sens de l'engagement et certaines responsabilités identiques à une fonction professionnelle. En incapacité de travail depuis deux ans, Priscila a, elle, dit se sentir importante grâce au bénévolat, car elle peut faire quelque chose d'utile et qui serve aux autres.

Prendre en compte les obstacles à l'insertion

Dans le cadre du projet MACIT, une collaboration s'est développée avec un réseau d'associations, coopératives et fondations à travers le canton de Vaud. Pour ces partenaires au projet, il ne s'agit nullement de bénéficier d'une main d'œuvre facile et gratuite. Au contraire, la volonté d'intégrer une dimension inclusive à leur mission est une condition importante. Il se trouve effectivement des étapes et des spécificités à prendre en compte pour que le ou la bénévole MACIT se sente à l'aise et en confiance, dès son accueil. Cette attention est évidemment appréciable pour chaque bénévole, mais elle l'est particulièrement pour des individus dont le vécu est caractérisé par diverses souffrances physiques et/ou psychologiques, des problèmes de santé chronique, des expériences aigües d'exclusion, de rejet ou de violence.

Ces obstacles à l'insertion sont typiques des profils accueillis dans le projet. En tenant compte de ces freins prégnants, la participation régulière et l'endurance restent fragiles et, dans de nombreux cas, peuvent devenir un objectif à part entière. Les cas d'interruption sont fréquents mais ne représentent pas nécessairement des échecs. Car si la volonté d'engagement peut contribuer au pouvoir d'agir, la décision de se désengager y participe également.

Ainsi, la mesure MACIT recherche à influencer sur le pouvoir d'agir, cette capacité de réaliser ou d'être ce à quoi une personne accorde de la valeur. D'autre part, le projet peut offrir une perspective plus large de l'insertion, celle de regarder au-delà des strictes capacités des individus à s'insérer ou non, d'appréhender différemment le rôle social et économique de chacun et chacune, afin de « repenser la manière de faire société » (Zwick Monney, 2016, p. 11) avec les personnes exclues de la réinsertion.

Références

- Cortessis S., Weber Guisan S., Tsandev E., 2019. Le bénévolat des jeunes. Une forme alternative d'éducation. Seismo
- Keller V., 2016. [L'accompagnement entre contraintes et émancipation](#). Actes de la Journée d'automne : IV.

L'accompagnement social, pour aller où ? Conférence suisse des institutions d'action sociale.

- Lamprecht M., Fischer A., Stamm H., [L'observatoire du bénévolat en Suisse 2020](#), Seismo.
- Samochowiec J., Thalmann L., Müller A., 2018, Les nouveaux bénévoles — l'avenir de la participation à la société civile. Gottlieb Duttweiler Institute.
- Zwick Monney M., 2016, [Les échecs de l'insertion — Rouages et engrenages d'un mouvement permanent](#), Dossier du mois Artias, Février 2016
- [Directive sur l'appui social et l'insertion](#), Département de la santé et de l'action sociale. Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Canton de Vaud. 2018.
- [Déclaration universelle sur le volontariat](#). 16^e Conférence mondiale sur le volontariat. Association internationale sur l'effort volontaire. 2001.

^[1] [Catalogue des mesures d'insertion](#).

^[2] Art. 70 Const. : « L'État et les communes prennent en considération le rôle de la vie associative et reconnaissent son importance. Ils peuvent accorder aux associations reconnues un soutien pour leurs activités d'intérêt général. Ils peuvent leur déléguer des tâches dans le cadre de contrats de partenariat. Ils facilitent le bénévolat et la formation des bénévoles ».

^[3] « Les nouveaux bénévoles, l'avenir de la participation à la société civile, 2018 » étude menée par Gottlieb Duttweiler Institute, soutenue par le Pour-cent culturel Migros.

^[4] [Témoignage de M. Gagnaux](#), agent de probation, concernant la réinsertion des personnes anciennement détenues